

Réunion de rentrée du Pôle Doctoral d'Angers (24 novembre 2021)

Emmanuelle GESLIN, Directrice du Pôle Doctoral d'Angers

I – Présentation de la formation doctorale :

- la structuration,
- la réglementation,
- la charte
- les formations

II – Archives ouvertes et les différents acteurs dans la formation doctorale

III – Quelques chiffres sur l'insertion

UA

UA

Ua

La structuration

U. 

U. 

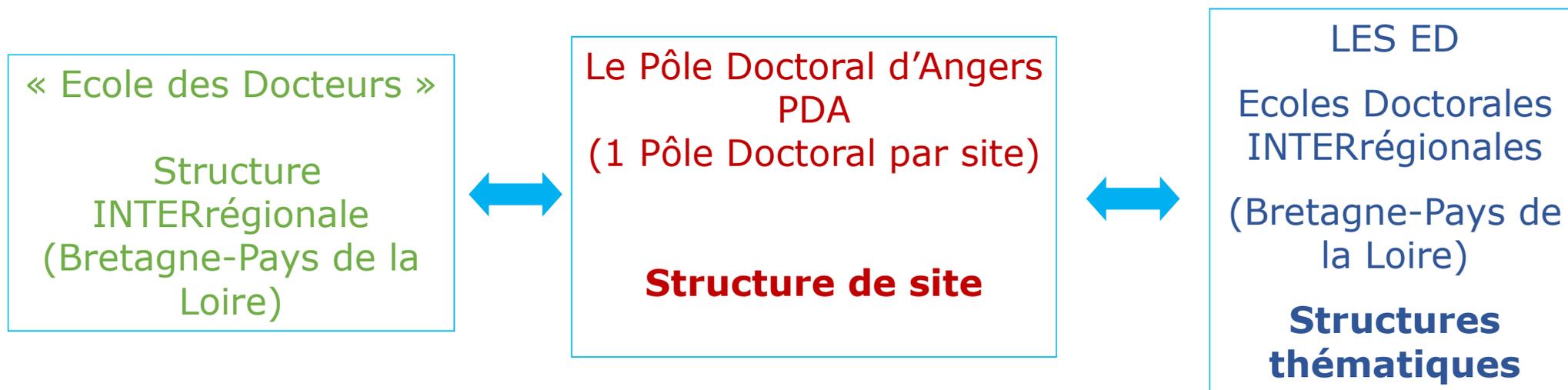
UA

UA

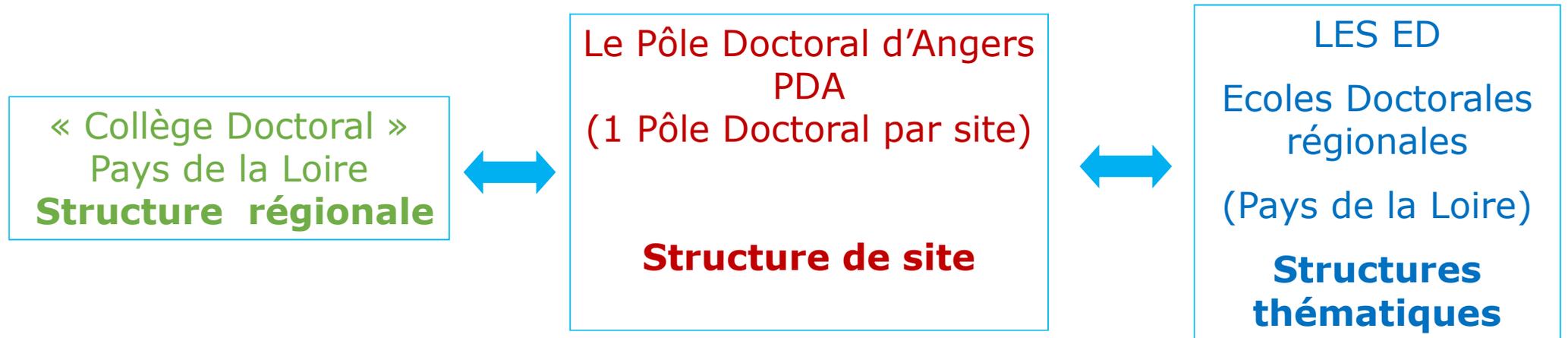
Ua

UA 

Structure actuelle de la formation doctorale jusqu'au 31 août 2022



Structure de la formation doctorale à compter du 1^{er} septembre 2022



Actuellement : 11 Ecoles Doctorales

- ED EGAAL : Ecologie, Géosciences, Agronomie, Alimentation
- ED SML : Sciences de la Mer et du Littoral
- ED BS : Biologie Santé
- ED 3M : Matière, Molécules , Matériaux
- ED MathSTIC
- ED SPI : Sciences pour l'Ingénieur
- ED ALL : Arts, Lettres, Langues
- ED DSP : Droit et Science Politique
- ED EDGE : sciences Economiques et sciences De Gestion
- ED ELICC: Education, Langages, interactions, Cognition, Clinique
- ED STT : Sociétés, Temps, Territoires **seule ED portée par UA**



Actuellement : 11 Ecoles Doctorales

- ED EGAAL : Ecologie, Géosciences, Agronomie, Alimentation
- ED SML : Sciences de la Mer et du Lit.
- ED BS : Biologie Santé
- ED 3M : Matière, Molécules , Matériaux
- ED MathSTIC
- ED SPI : Sciences pour l'Ingénieur
- ED ALL : Arts, Lettres, Langues
- ED DSP : Droit et Science Politique
- ED ELICC: Education, Langages, interactions, Cognition, Clinique
- ED EDGE : sciences Economiques et sciences De Gestion
- **ED STT : Sociétés, Temps, Territoires seule ED portée par UA**

6

Au 1^{er} septembre: 10 Ecoles Doctorales

- **ED VAAME** : Végétal, Animal, Aliment, Mer, Environnement **portée par UA**
- ED BS : Biologie Santé
- ED 3MG : Matière, Molécules , Matériaux, Géosciences
- ED MathSTIC
- ED SPI : Sciences pour l'Ingénieur
- ED ALL : Arts, Lettres, Langues
- ED DSP : Droit et Science Politique
- ED ECLIS: Education, Langages, Interactions, Cognition, Clinique
- ED EDGE : sciences Economiques et sciences De Gestion
- **ED STT : Sociétés, Temps, Territoires portée par UA**

Structuration des ED et Pôles Doctoraux

Ecole Doctorale

1 Directeur.ice

+ 1 Directeur.ice adjoint par site

1 gestionnaire d'ED

(Actuellement PDA seulement
pour STT)

- Organiser les instances et le suivi des indicateurs de l'ED (conseil de l'école doctorale, commissions « thèse » pour recrutement...)
- Mettre en œuvre l'offre de formation disciplinaire de l'ED
 - planifier les sessions de ces formations
 - valider les formations disciplinaires de leur catalogue

+

1 gestionnaire de site
(PD Angers)

- Assurer l'accueil des doctorant.e.s du site, le suivi de leur scolarité (de l'inscription jusqu'à la soutenance de thèse et l'édition du diplôme)
- Mettre en œuvre l'offre de formation transversale
- Participer à l'organisation des événements
- (réunion de rentrée du Pôle, Ma thèse en 180s, remise de diplômes...)

Les contacts à retenir...

ED STT - ED portée par UA

Directeur : **P. Marcilloux** (UA)
Gest° de direction : **M. Ferrer** (PDA)
Gest° de site : **Manuel Ferrer** (PDA)

ED ALL

Directrice : A. Goarzin
Directeur adjoint : **C. Auroy** (UA)
Gest° de direction : J. Bisson
Gest° de site : **B. Brou-Mallet** (PDA)

ED BS

Directeur : L. Beck
Directeur adjoint : **F. Boury** (UA)
Gest° de direction : H. Tourigny
Gest° de site : **Elise Guillet** (PDA)

ED DSP

Directrice : M.L. Cicile-Delfosse
Directeur adjoint : **J. Hautebert** (UA)
Gest° de direction : M. Meudic
Gest° de site : **Elise Guillet** (PDA)

ED EDGE

Directeur : E. Malin
Directeur adjoint : **D. Peyrat-Guillard** (UA) (S. Blondel le 1.1.22)
Gest° de direction : H. Jean
Gest° de site : **Elise Guillet** (PDA)

ED EGAAL

Directeur : Y. Outreman
Directeur adjoint : **A. Vian** (UA)
Gest° de direction : I. Baumgarten
Gest° de site : **E. Guillet** (PDA)

ED ELICC

Directeur : C. Cornu
Directeur adjoint : **D. Le Gall** (UA)
Gest° de direction : E. Chassagne
Gest° de site : **B. Brou-Mallet** (PDA)

ED MathSTIC

Directeur : C. Viho
Directeur adjoint : **S. Loiseau** (UA)
Gest° de direction : E. Cottrel
Gest° de site : **E. Guillet** (PDA)

ED SML

Directrice : C. Meur Férec
Directeur adjoint : **H. Howa** (UA)
Gest° de direction : E. Bondu
Gest° de site : **M. Ferrer** (PDA)

ED 3M

Directeur : F. Calvayrac
Directeur adjoint : **P. Frère** (UA)
Gest° de direction : G. Martin
Gest° de site : **B. Brou-Mallet** (PDA)

ED SPI

Directeur : A. Loukili
Directeur adjoint : **D. Bigaud** (UA)
(A. Charki à compter du 1.1.22)
Gest° de direction : M-L. Champin
Gest° de site : **K. Couturier** (PDA)

Dates de rentrée des ED

- **ED EGAAL : 18 novembre après midi**
- **ED SML : 16 au 19 novembre**
- ED BS : le Jeudi 25 Novembre 2021 de 10h00 à 12h00
- ED 3M : vendredi 3 décembre à 9h
- ED MathSTIC : mardi 30 novembre à 17h
- ED SPI : 9 décembre après midi
- ED ALL : 24 novembre après midi
- **ED DSP : 23 novembre après midi**
- ED EDGE : 30 novembre après midi
- ED ELICC: 26 novembre journée
- ED STT : 24 novembre après midi

Vos contacts au Pôle Doctoral d'Angers

Emmanuelle GESLIN,
Nicolas CLERE à compter du 1.1.22
Directeur.ice

Jean-François BRUGGEMAN
Responsable administratif

Karine COUTURIER
Responsable des soutenances
Gestionnaire de site de l'ED SPI

pda@listes.univ-angers.fr

Manuel FERRER
Gestion de direction de l'ED STT
Gestionnaire de site ED SML

Brigitte BROU-MALLET
Gestionnaire de site des ED ALL – ED
ELICC – ED 3M
**+ Gestion des formations
transversales**

Elise GUILLET
Gestionnaire de site des ED BS-
MathSTIC - DSP –EGAAL - EDGE



université
angers

<http://www.univ-angers.fr/fr/recherche/doctorat/inscription.html>

UA

UA

Ua

Les textes réglementaires

U. A.

U. A.

UA

UA

Ua

UA

Le Doctorat en France

- Des textes de référence encadrent le doctorat:
- Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat (mise en place au 1^{er} septembre 2016)
<http://www.univ-angers.fr/fr/recherche/doctorat/inscription.html>
- Décret du 29 août 2016 relatif aux doctorants contractuels
 - Arrêté du 11 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 29 août 2016 fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel

Arrêté du 25 mai 2016

Les points à noter :

- Chaque doctorant signe **une charte**, ainsi que son directeur de thèse
- Chaque doctorant, avec son directeur de thèse, définit **une convention de formation**
 - Description succincte du projet de recherche doctoral
 - Calendrier prévisionnel du projet de recherche
 - Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement des recherches du doctorant
 - Conditions matérielles de réalisation du projet de recherche
 - Modalités d'intégration dans l'unité ou l'équipe de recherche
 - Projet professionnel du doctorant
 - Parcours individuel de formation en lien avec le projet professionnel
 - Objectifs de valorisation des travaux de recherche du doctorant

Important de discuter avec son
directeur de thèse de ces différents
points
dès le début de la thèse

Arrêté du 25 mai 2016

- Mise **en place du comité de suivi individuel (CSI)**
- Chaque doctorant.e reçoit une formation à **l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique**
- Chaque doctorant se doit de délivrer un **portfolio** à la fin de sa thèse

Portfolio

- Un portfolio du doctorant comprenant la liste individualisée de toutes les activités du doctorant durant sa formation, incluant enseignement, diffusion de la culture scientifique ou transfert de technologie, et valorisant les compétences qu'il a développées pendant la préparation du doctorat, est réalisé. Il est mis à jour régulièrement par le/la doctorant.e.

UA UA Ua

Charte du doctorat

UA UA UA

UA UA UA

La thèse, étape d'un projet personnel et professionnel

Le.la directeur.rice de thèse et le.la doctorant.e ont donc des droits et des devoirs respectifs d'un haut niveau d'exigence :

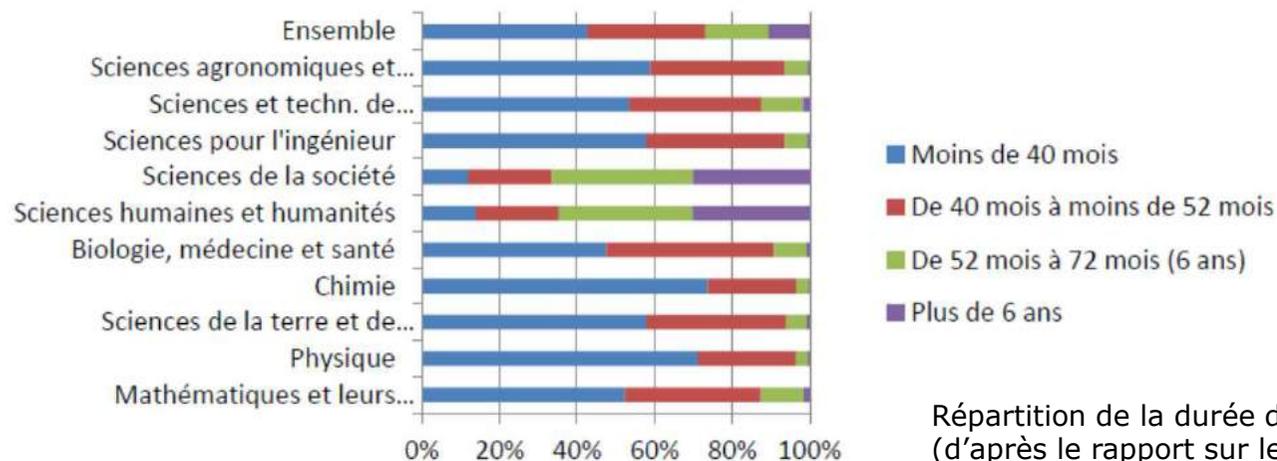
- Le.la doctorant.e doit réaliser ses différentes obligations dans le respect des différentes législations, du règlement intérieur de son école doctorale, des délais imposés et notamment suivre des enseignements, formations, conférences et séminaires.
- Le candidat reçoit une information sur les débouchés académiques et extra-académiques dans son domaine.
- Chaque docteur doit informer le Pôle Doctoral de sa situation professionnelle pendant une période de quatre ans après l'obtention du doctorat (dans le cadre du suivi des indicateurs d'insertion).

Sujet et faisabilité de la thèse

- Le sujet de thèse conduit à la réalisation d'un travail à la fois original et formateur, dont la faisabilité s'inscrit dans le délai prévu (3 ans sauf pour les thèses à temps partiel pour lesquelles une durée de 6 ans est acceptée).
- Le.la doctorant.e s'engage sur un temps et un rythme de travail. Il ou elle a un devoir d'information quant aux difficultés rencontrées et à l'avancement de sa thèse.

Durée de la thèse

- La durée de référence de préparation d'une thèse est de trois ans -6 ans pour les temps partiels-.
- thèse financée : 3 ans (tout dépassement implique un non respect des obligations contractuelles de l'UA vis-à-vis du financeur: risque financier pour l'UA)
- Les prolongations doivent conserver un caractère exceptionnel.
- Dans tous les cas, la préparation de la thèse implique un renouvellement annuel de l'inscription du doctorant dans son établissement.

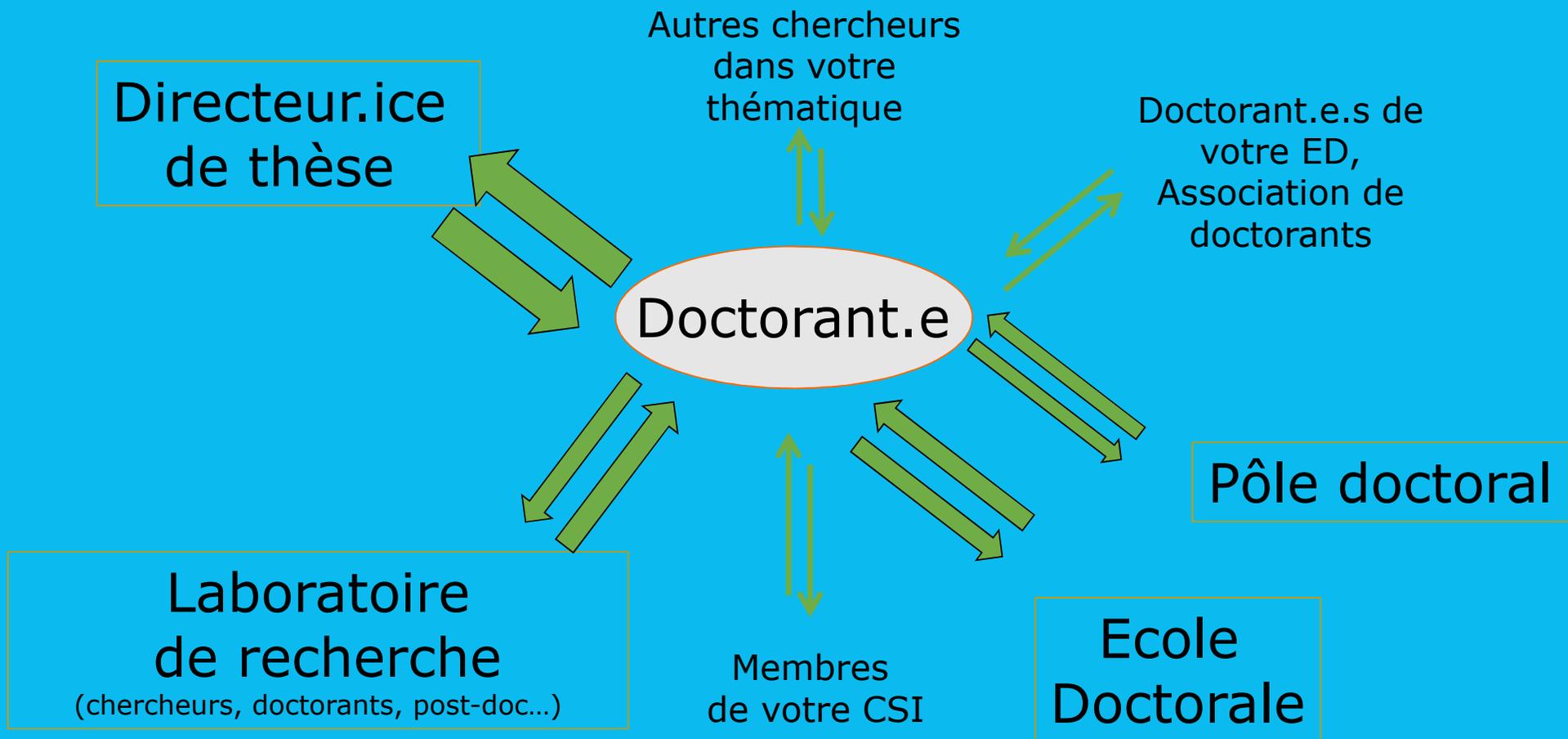


Répartition de la durée de la thèse soutenues en 2018
(d'après le rapport sur le doctorat en France Juillet 2020)

Encadrement et suivi de la thèse

- Le. la doctorant.e a droit à un encadrement personnel de la part de son sa directeur.rice de thèse. Il est nécessaire que le principe de rencontres régulières et fréquentes soit arrêté lors de l'accord initial.
- Le.la doctorant.e s'engage à remettre à son.sa directeur.ice de thèse autant de notes d'étape qu'en requiert son sujet et à présenter ses travaux dans les séminaires du laboratoire.
- Pour aider le.la directeur.rice de thèse, un Comité de Suivi Individuel (CSI), est institué pour chaque doctorant.e. Ce comité a notamment la charge d'évaluer annuellement la progression des travaux de recherche du doctorant.

Des échanges constants...



UA

UA

Ua

Les formations

UA

UA

UA

UA

Ua

UA

La formation doctorale

Pour être autorisé à soutenir, il est obligatoire d'avoir suivi :

- 100 h de formation réparties sur 3 ans (sauf cas particuliers)
- Une formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique.

Deux types de formations sont proposées :

- **Formation transversale ou complémentaire** (Pôle Doctoral et Ecole des docteurs) | inscription sur AMETHIS
- **Formation disciplinaire (Écoles doctorales)** | Inscription sur AMETHIS ou auprès de votre ED

<http://www.univ-angers.fr/fr/recherche/doctorat/formations.html>

Systeme d'information de la formation doctorale AMETHIS

Gestion de votre parcours sur AMETHIS

Présentation **par Mathieu LEROY, Chef de projet**
AMETHIS

L'offre de formation du PDA

Tout au long de votre thèse, vous devez choisir dans le [catalogue en ligne](#) de formations du PDA, les formations en lien avec votre projet professionnel dans les domaines suivants:

- la communication,
- le management,
- la médiation et la vulgarisation scientifique,
- la gestion des ressources documentaires,
- la poursuite de carrière,
- la gestion de projets,
- Formations « enseignement supérieur »

L'offre de formation du PDA

Pour les doctorant.e.s étrangers qui ne parlent pas bien le français :

Le **CeLfe** (Centre de Langue française pour étranger) propose en début de semestre des cours de français.

Formation gratuite dont les heures effectuées sont validées par le Pôle doctoral sur la base de l'attestation fournie par le CeLfe et déposée sur vos formations hors catalogue transversales

Page sur le site web de l'UA :

<https://www.univ-angers.fr/fr/international/apprendre-le-francais-au-celfe.html>



université
angers

Formation transversale (PDA) / formation disciplinaire (ED)

Chaque Ecole Doctorale dispose de sa propre répartition entre formation transversale et formation disciplinaire

<https://www.univ-angers.fr/fr/recherche/doctorat/formations.html>

Vérifier toutefois votre règlement intérieur d'ED, des précisions ou des modifications peuvent être présentes.

Pour les cas particuliers non cités dans le tableau ou le règlement intérieur de l'ED, il convient de prendre contact avec votre école doctorale.

Comment s'inscrire aux formations ?

- La gestion et le suivi des formations transversales et disciplinaires sont assurés par l'application [AMETHIS](#)
- Consultez la foire aux questions : <https://amethis.doctorat-bretagneloire.fr/amethis-client/faq>
- En cas de problème technique, contactez un administrateur:
amethis-support@doctorat-bretagneloire.fr

Validation des formations en catalogue (transversales ou disciplinaires)

La validation des formations est faite par le.la gestionnaire **dont le nom figure sur chacune des formations sur Amethis** (transversales ou disciplinaires).

Pour effectuer la validation, le.la gestionnaire doit être en possession de **la liste d'émargement**.

En cas de problème technique, contactez un administrateur:

amethis-support@doctorat-bretagneloire.fr

Dispense de formation

Caractère exceptionnel

Accordée sous conditions. Se renseigner auprès de son école doctorale.

Vos frais de déplacement

Les formations du PDA ont normalement lieu en présentiel : aucun remboursement de frais

Les formations de l'EDD (Ecole des Docteurs) ont lieu en présentiel ou en distanciel : aucun remboursement de frais

Les formations disciplinaires de votre école doctorale: renseignez vous auprès de l'ED pour une éventuelle prise en charge des frais de déplacement.

Évolution de l'offre de formation

AVEC VOUS :

C'est grâce à vos retours que nous pouvons faire évoluer les formations

Un questionnaire d'évaluation de la formation vous sera envoyé par mail à la fin de chaque formation que vous aurez suivie de manière à recueillir votre avis sur la formation.

Merci de vos observations et propositions constructives.

Pour vos correspondances

Le Pôle Doctoral suit et accompagne 500 doctorant.e.s tout au long de leur cursus

A l'occasion de chaque correspondance, pensez systématiquement à préciser :

- Vos nom et prénoms
- L'année dans laquelle vous vous trouvez (ou votre année d'inscription)
- votre ED
- Votre laboratoire
- votre n° étudiant

Contactez directement votre gestionnaire de scolarité (tous les contacts par Ed sur le site web :

Inscriptions ED SPI | Soutenances | HDR : Karine COUTURIER

Inscriptions ED ALL - ED ELICC - ED 3M | Formations du PDA : Brigitte BROU-MALLET

Inscriptions ED BS - ED DSP - ED EGAAL - ED EDGE - ED MathSTIC : Elise GUILLET

Inscriptions ED SML - ED STT : Manuel FERRER

Adresse générique en cas d'urgence : pda@listes.univ-angers.fr

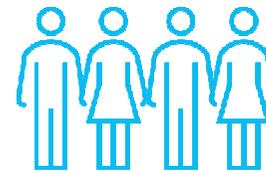
Adresse de messagerie étudiante

- **IMPORTANT:**
- **Vous bénéficiez d'un compte de messagerie avec une adresse propre à l'Université d'Angers (...@etud.univ-angers.fr)**
- **Toute la communication institutionnelle du Pôle Doctoral et de l'Université d'Angers passera par cette adresse, à l'exclusion de toute adresse personnelle hors de ce domaine**

Intervenez dans les instances Recherche de l'Ua !

La commission de la recherche (40 membres)

- Adopte la répartition de **l'enveloppe des moyens** destinée à la recherche (crédits scientifiques)
- Définit la **politique scientifique** de l'établissement (appels à projets)
- Adopte les mesures de nature à permettre aux étudiants de **développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.**
- Fixe les règles **de fonctionnement des laboratoires**
- Relations avec les **organismes de recherche et partenaires externes (Région, Agglo).**



4 sièges à pourvoir (1 siège par secteur de formation) :

- Disciplines juridiques, économiques et de gestion,
- Lettres, sciences humaines et sociales,
- Sciences et technologies,
- Disciplines de santé

1 Titulaire + 1 suppléant par siège

Candidatez avant le
Lundi 17 janvier 2022 – 12h !

II – Archives ouvertes et les différents acteurs dans la formation doctorale

Archive ouverte HAL | UA – hal.univ-angers.fr

DEVENEZ ACTEURS DE L'OPEN ACCESS EN DONNANT DE LA VISIBILITÉ À VOS TRAVAUX



HAL permet de déposer en accès libre ses travaux de recherche pour en augmenter la visibilité et l'impact.

HAL offre les meilleures garanties de signalement, de pérennité d'accès et de respect des droits d'auteur.

Déposez vos posters, com., cours voire pré-publications pour accroître leur visibilité et protéger vos droits.

Prenez le contrôle de votre identité numérique en créant votre identifiant auteur IdHAL et votre CV HAL.

Les différentes structures d'accompagnement pendant votre thèse

- La Direction de l'International (Bureau des Internationaux/Pôles Mobilité Sortante)
- La Bibliothèque Universitaire: le Service d'appui à la recherche
- La Cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles, de discrimination et de harcèlement
- Le Service Universitaire d'Information et d'Orientation-Insertion Professionnelle
- Les associations des doctorants de l'UA
- ParenTHESE : Association nationale des doctorants -statut loi 1901

Cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles, de discriminations et de harcèlement

Afin de lutter contre toutes formes de violences sexuelles et sexistes, de discriminations et de harcèlement, l'UA dispose d'une cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes. Étudiants et personnels, victimes et témoins, si vous êtes confrontés au sein de l'université à ce type d'agissements ou de comportements, contactez cette cellule.

cellule.violences@listes.univ-angers.fr

- Les membres de cette cellule sont tous formé.e.s à l'écoute et soumis.e.s à une absolue confidentialité.

SUIO-IP

Le Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'aide à l'Insertion Professionnelle:

Suivi individuel sous forme de rendez vous, ateliers collectifs,...

<http://www.univ-angers.fr/fr/formations/orientation.html>

Association des Doctorants de l'UA

- Aidoc : Association Interdisciplinaire des Doctorants de l'Ouest – Confluences



- ADDE: Association Des Doctorants Etrangers

- ALPhA Asso : association des doctorants en biologie santé

- **ALPhA** -

- Association des doctorants de la SFR Quasav



L'association Paren(thèse) Bretagne-Loire

L'équipe Paren(thèse)- Bretagne Loire propose différents événements réguliers pour accompagner et offrir des conditions favorables à l'avancement des thèses, mémoires et autres recherches

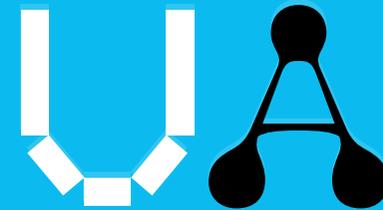
Contact: parenthese.grandouest@gmail.com

Facebook: Parenthèse Bretagne-Loire

III - Quelques chiffres sur l'insertion professionnelle



université
angers



Sources



Le doctorat en France : du choix à la poursuite de carrière

2020-114 - juillet 2020



IGÉSR

INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE

DOCTORAT
BRETAGNE
LOIRE

ÉCOLE
DES DOCTEURS
DÉCEMBRE 2020
CHAMPS DE L'ÉTUDE : BRETAGNE et PAYS DE LA LOIRE

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

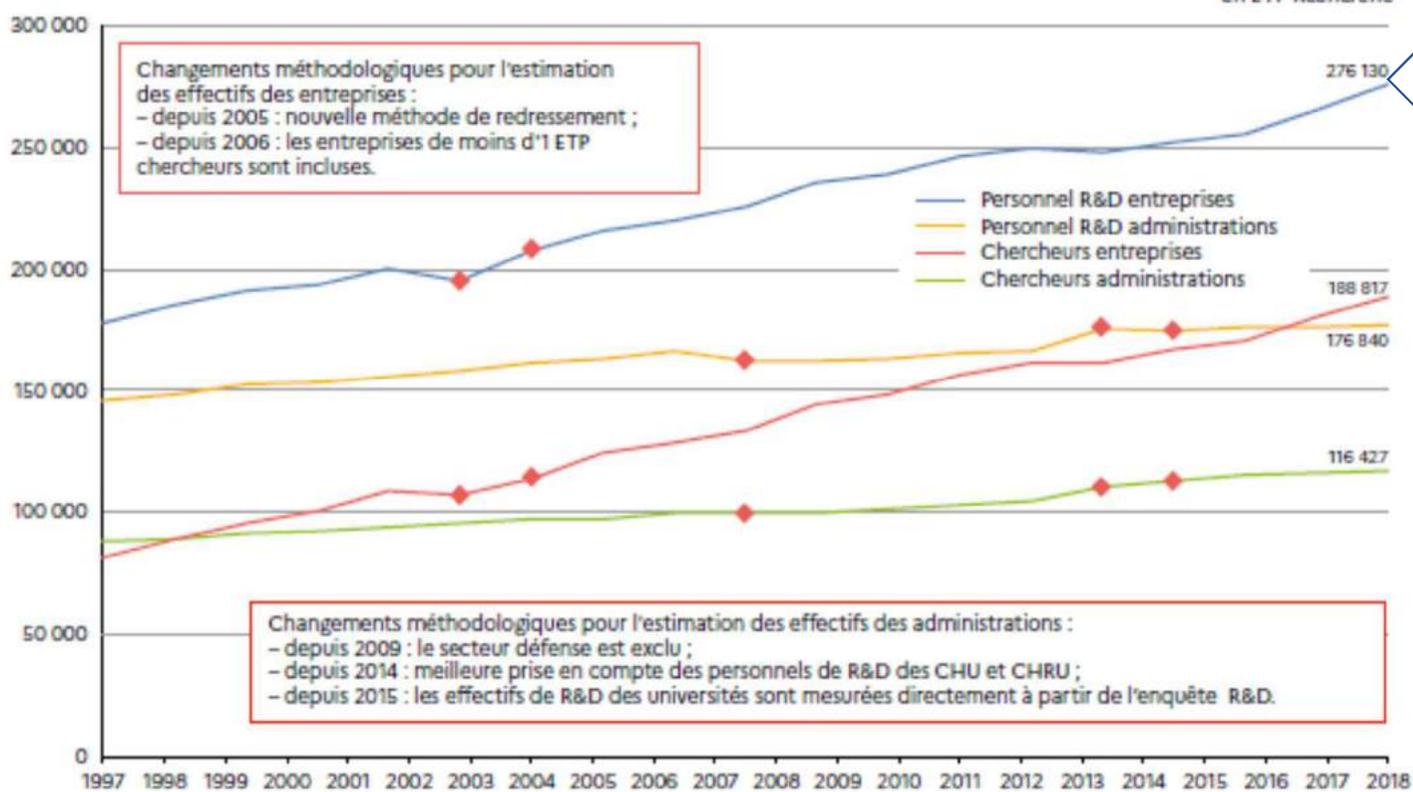
Disponible sur le site de l'École des Docteurs EDD



L'emploi scientifique en France

01 | Personnels de R&D des administrations et des entreprises : effectif total de R&D et effectif de chercheurs

en ETP Recherche



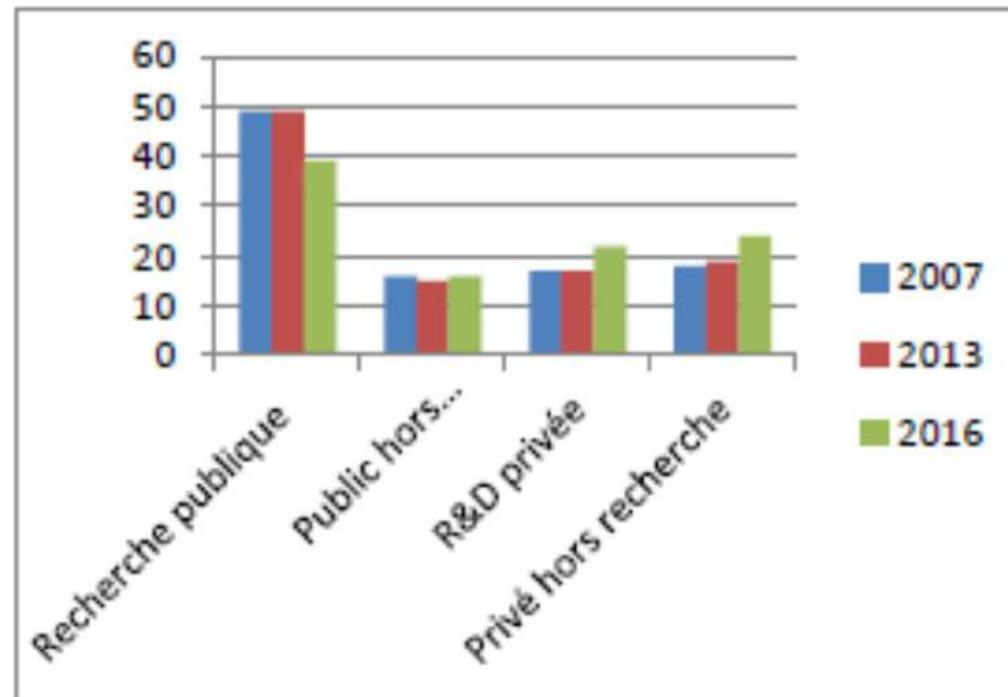
Sources : MESRI-SIES (enquêtes R&D).

Chiffres nationaux

Insertion professionnelle : généralité

Les enquêtes IPDoc 2015 et 2017 montrent que, 3 ans après l'obtention du doctorant (2014) près de **91% des docteurs ont un emploi** et que le taux d'insertion est de 85,3% après un an

Débouchés des docteurs en emploi 3 ans après leur soutenance en %



Enquête

Répartition des docteurs par discipline et par secteur d'emploi 3 ans après le thèse

Le doctorat en France : du choix à la poursuite de carrière

2020-114 - juillet 2020



IGÉSR

INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE

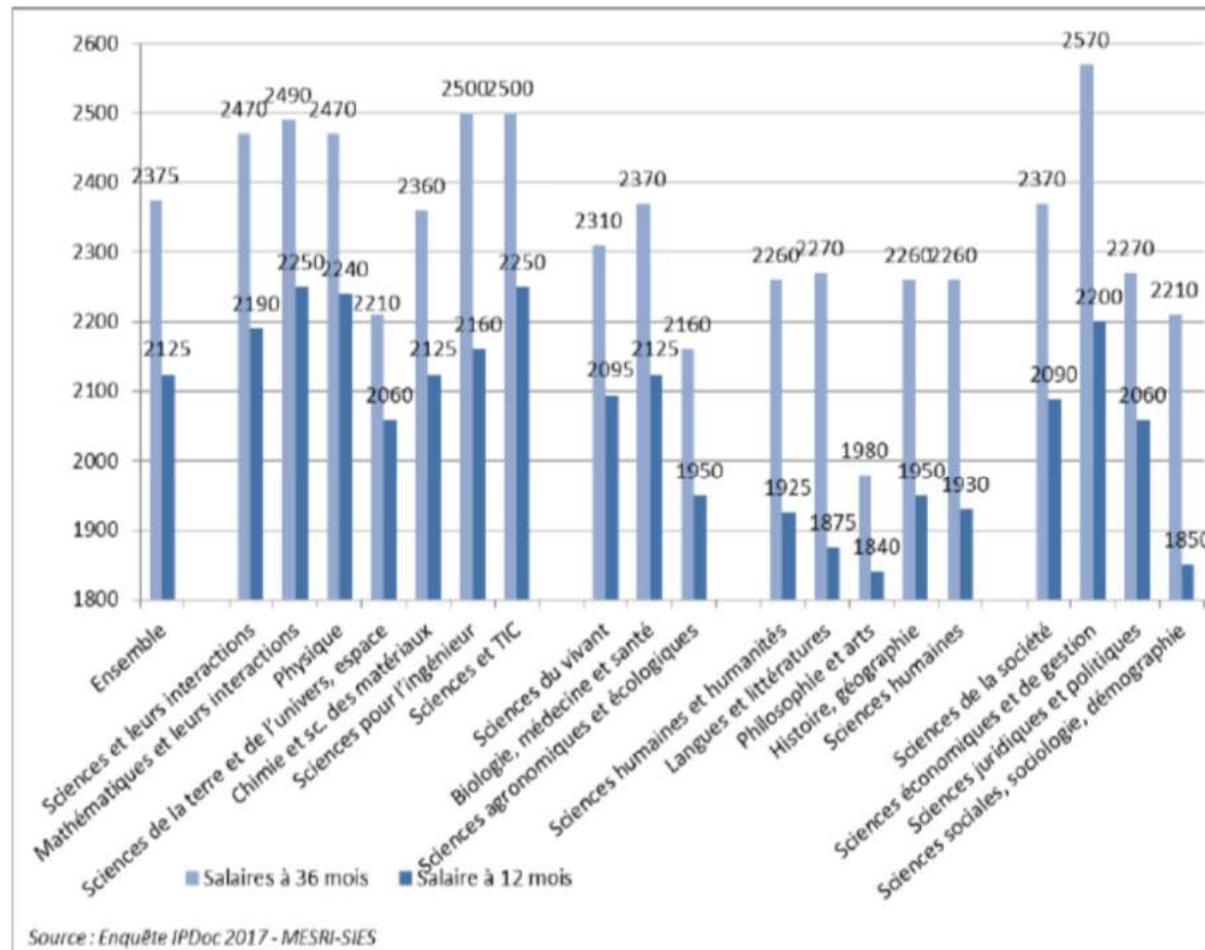
	Dans le secteur académique	Dans le public hors secteur académique	Dans la R&D privée	Dans le privé hors secteur académique et R&D
Ensemble	48,8	18,5	16,2	16,6
Sciences et leurs interactions	43,9	9,7	27,1	19,3
Mathématiques et leurs interactions	58,3	12,5	15,2	14,0
Physique	48,4	9,4	21,9	20,3
Sciences de la terre et de l'univers, espace	53,7	17,9	11,7	16,8
Chimie et sc. des matériaux	41,7	11,4	28,3	18,5
Sciences pour l'ingénieur	39,4	9,4	32,0	19,1
Sciences et TIC	40,0	5,5	32,5	21,9
Sciences du vivant	62,6	12,6	12,0	12,8
Biologie, médecine et santé	64,3	11,7	11,6	12,4
Sciences agronomiques et écologiques	54,7	16,9	13,8	14,7
Sciences humaines et humanités	44,3	40,3	3,5	11,9
Langues et littératures	44,5	45,6	4,1	5,7
Philosophie et arts	40,6	40,3	1,4	17,7
Histoire, géographie	44,9	41,5	2,4	11,3
Sciences humaines	45,4	33,8	5,1	15,7
Sciences de la société	51,9	24,0	4,4	19,8
Sciences économiques et de gestion	57,3	20,6	7,8	14,3
Sciences juridiques et politiques	43,5	24,9	2,6	28,9
Sciences sociales, sociologie, démographie	57,3	28,3	1,5	12,9



université
angers

Source : enquête IPDoc 2017 – MESRI-SIES

Chiffres nationaux salaires mensuels nets



Quelques chiffres de l'insertion des docteurs de la région Bretagne

DOCTEURS 2016 : SITUATION EN DÉCEMBRE 2019

En décembre 2019, soit 3 ans après l'obtention du doctorat, 91% des docteurs exercent un emploi (soit 427).

25 docteurs en emploi en décembre 2019 occupaient déjà cet emploi avant de commencer leur doctorat. Si l'on exclue ces 25 docteurs, le taux d'emploi reste identique (91%).

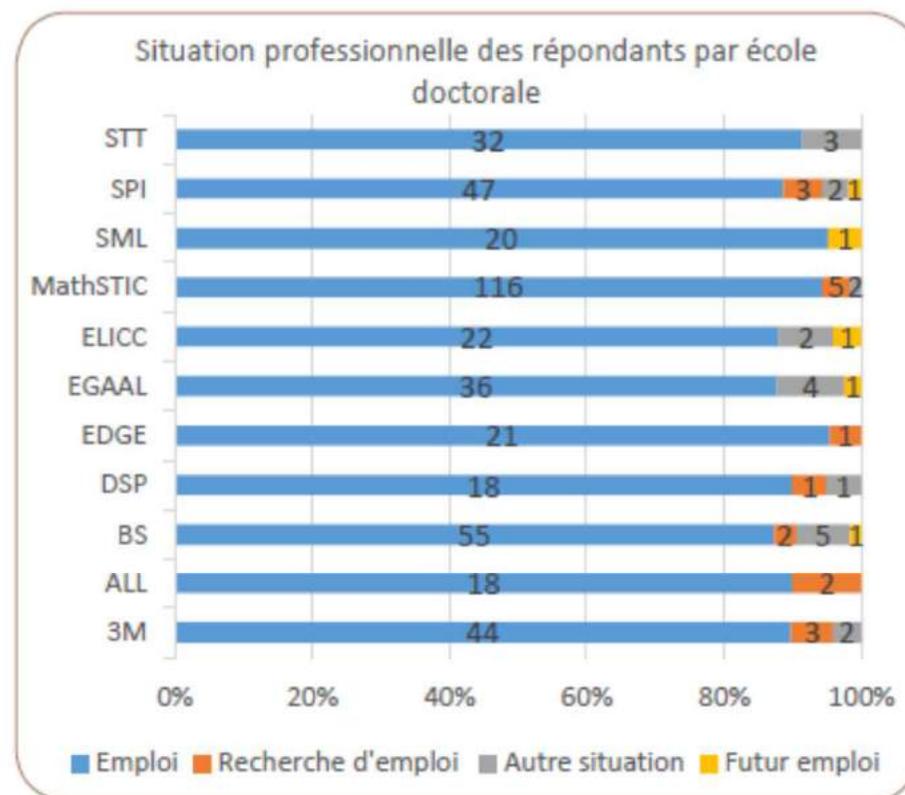


Figure 3: Situation professionnelle des répondants, par école doctorale (nombre en valeur absolue, graduation en %)

Type de structure après le doctorat

DOCTEURS 2016 : SITUATION EN DÉCEMBRE 2019



Figure 7 : Répartition des docteurs par types d'employeur (en bleu : employeurs publics, en jaune : employeurs privés)

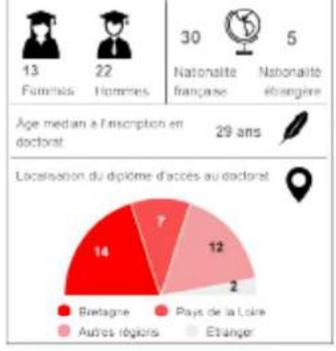
Enquêtes par EDs

DOCTORAT BRETAGNE LOIRE DES DOCTEURS SITUATION EN 2019 DES DOCTEUR.ES 2016

L'ÉTUDE À 3 ANS

68 docteur.es ont soutenu leur thèse en 2016 en Bretagne ou en Pays de la Loire. Ces 68 docteur.es ont été interrogés sur leur situation professionnelle en décembre 2019. 35 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponses de 51%. Les résultats de cette étude sont exposés en chiffres (non-réponses exclues).

PROFIL DES DOCTEUR.ES DIPLÔMÉ.ES EN 2016



FINANCEMENT DU DOCTORAT

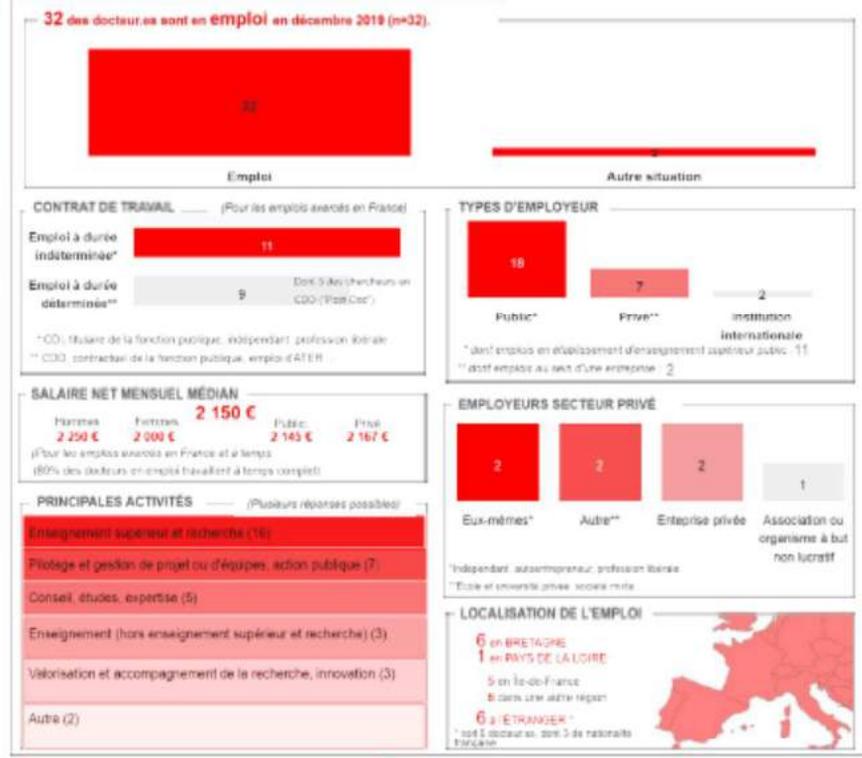


PÉRIMÈTRE STT

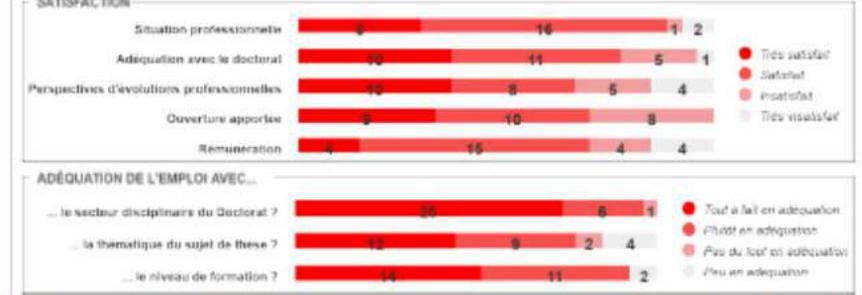


Afin de proposer une vision exacte du devenir professionnel des docteur.es, les diplômé.es dont l'emploi exercé en décembre 2019 a débité avant l'inscription en Doctorat (n=5) sont exclus de l'analyse sur l'emploi. La suite des résultats porte donc sur 27 docteur.es et est présentée en excluant les non-réponses (n=3).

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCÉ EN DÉCEMBRE 2019



REGARD DES DOCTEUR.ES SUR LEUR EMPLOI



SYNTHÈSE

En décembre 2019, **91%** des docteurs diplômés en 2016 **exercent un emploi**.

Parmi les docteurs travaillant en France, **70%** occupent un **emploi à durée indéterminée**.

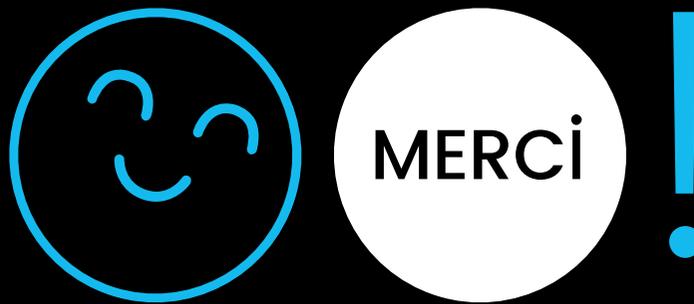
Les docteurs travaillant en France à temps complet perçoivent un **salaire net mensuel médian de 2 300 €**.

21% des docteurs nationaux travaillent en **Bretagne** et **20%** en **Pays de la Loire**. **20%** exercent leur emploi **à l'étranger**.

51% des docteurs travaillent dans le **secteur public** (36% dans un établissement d'enseignement supérieur public) et **34%** dans une entreprise.

86% des docteurs en emploi sont satisfaits de leur situation professionnelle.

65% des répondants ont un emploi correspondant à leur projet professionnel.



univ-angers.fr

réunion de rentrée du pôle doctoral 2021 science ouverte & portail HAL | UA

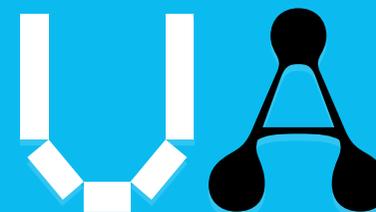


Direction de

Doctorales

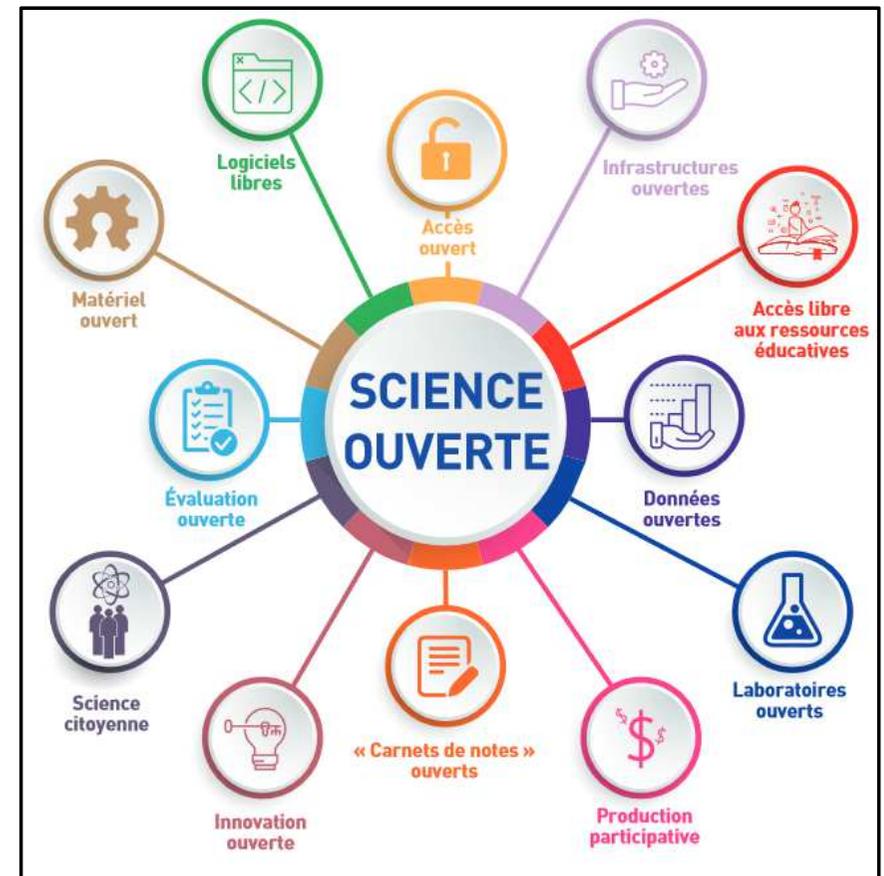
t des Études

Pôle Recherche · ronan.cardinal@univ-angers.fr · 24 novembre
2021



Science ouverte & doctorat

- | La Science Ouverte est la diffusion sans entrave des produits de la recherche majoritairement financée sur fonds publics. Elle s'appuie sur la mutation numérique pour développer l'accès ouvert aux publications et aux données
- | Cette ouverture est une condition nécessaire de la reproductibilité des résultats scientifiques, pour une recherche étayée et transparente qui renforce la crédibilité de la recherche dans la société, enjeu dont la crise sanitaire nous a rappelé toute l'importance
- | La Science Ouverte est porteuse d'un profond mouvement de démocratisation des savoirs au bénéfice des organisations, entreprises, citoyens et des étudiants, pour lesquels la facilité d'accès



POLITIQUES **Science ouverte** en France et en Europe

| Les politiques de Science Ouverte sont aujourd'hui portées au plus haut niveau : par l'Union européenne, qui demande l'ouverture des publications et des données des recherches qu'elle finance, et par la France, via le MESRI qui a renforcé son engagement en lançant en juillet 2021 le deuxième Plan National pour la Science Ouverte

| Focus sur le 1er axe « Généraliser l'accès ouvert aux publications », et sa 1ère mesure : « Généraliser l'obligation de publication en accès ouvert des articles et livres issus de recherches financées par AAP sur fonds publics »

| La Loi de programmation de la recherche fixe l'objectif de 100% de publications en accès ouvert d'ici 2030. L'ANR et Horizon Europe renforcent leurs engagements envers l'Open Access en obligeant prochainement leurs



Passeport pour la science ouverte

(2^{nde} édition 2021)

| Le **Passeport pour la Science Ouverte** est conçu pour accompagner les doctorant·e·s à chaque étape de leur parcours de recherche

| Ce guide disponible en ligne en [français](#) et en [anglais](#) (ou bien en version imprimée), et s'articule autour de trois grandes étapes :

1. CONCEVOIR SA DÉMARCHE SCIENTIFIQUE DE MANIÈRE OUVERTE :

Utiliser des ressources librement accessibles

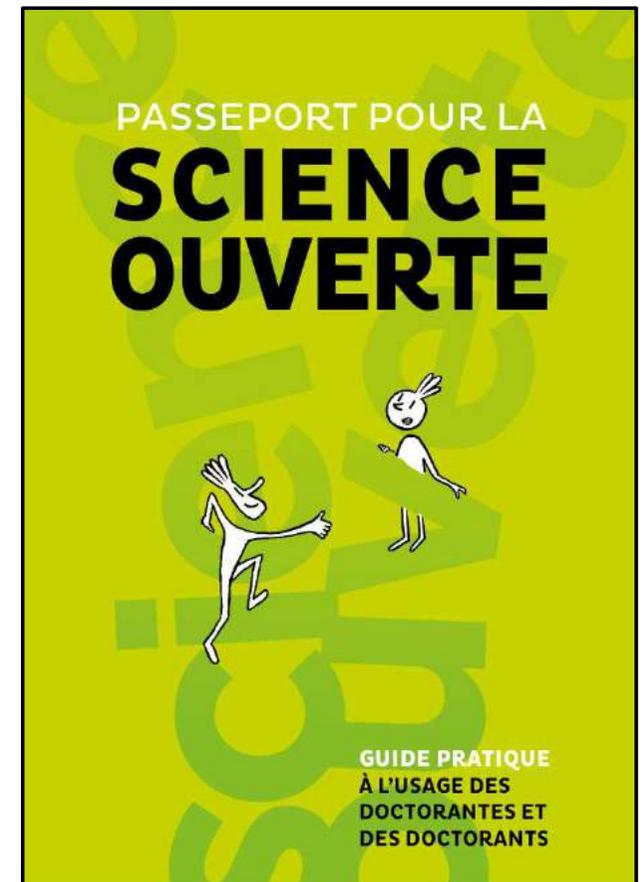
Prévoir la gestion des données

2. DIFFUSER SA RECHERCHE :

Diffuser ses publications et sa thèse en accès ouvert

Ouvrir les données de recherche

3. PRÉPARER L'APRÈS-THÈSE, REJOINDRE LE MOUVEMENT :



Ateliers de formation hal | uA

Cycle de deux ateliers de formation d'1H30 autour de HAL, sur Teams, à l'attention des chercheurs, doctorants et personnels de l'UA (janvier 2022)

| INITIATION AU DÉPÔT SUR HAL (à l'attention d'un public débutant) :

Créer son compte sur HAL & découverte de l'interface utilisateur
Accompagnement au premier dépôt dans HAL

Quels types de fichiers déposer dans HAL ?

Quels sont mes droits ? Politiques Open Access des éditeurs

| IDENTITÉ NUMÉRIQUE DU CHERCHEUR (à l'attention d'un public déposant) :

Créer son IdHAL et rattacher ses formes auteurs et publications associées

Nettoyer et harmoniser son profil dans HAL

Créer son CV HAL, le paramétrer et le signaler



Formations doctorHales 2022

Plusieurs formations autour des enjeux de la Science Ouverte et des services offerts par HAL vous sont proposées dans le catalogue :

| INITIATION A LA BIBLIOMÉTRIE (tous publics) :

Origines de cette meta-science « bibliométrie »
Métriques et indicateurs des auteurs, des revues, des institutions
Outils d'évaluation et classements académiques internationaux Altmetrics et évaluation ouverte

| CV DOCTORHAL (à l'attention d'un public déposant) :

Création de son identifiant auteur HAL (IdHAL)
Découverte de l'interface de personnalisation du CV HAL
Revue de différents types de CV HAL & Rédaction
Comment signaler et valoriser son CV HAL





HAL Formez-vous
en ligne

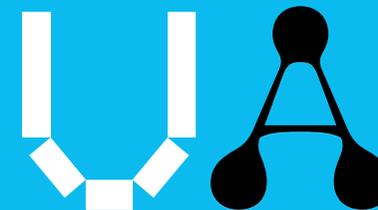
Réunion de rentrée pôle doctoral 2021
Science ouverte & portail hal | ua

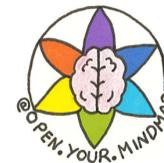
✉ ronan.cardinal@univ-angers.fr

🐦 [@RonanCardinal](https://twitter.com/RonanCardinal)

DRIED, Pôle Recherche, Science Ouverte

24 Novembre 2021





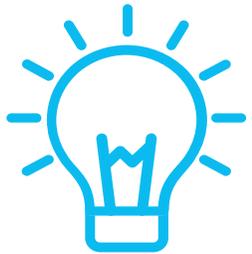
**DIRECTION DE L'INTERNATIONAL
BUREAU DES INTERNATIONAUX**

L'accueil des chercheurs internationaux
Welcoming international researchers

Présentation aux doctorants de 1^{ère} année 2021-2022
Novembre 2021

L'accueil des chercheurs internationaux

Welcoming international researchers



- **Accueillir et accompagner les chercheurs** internationaux (visa, titre de séjour...).

Reception and provide support to international researchers (visa, residence permit, etc.).

- **Conseiller les unités d'accueil pour l'accueil et l'accompagnement de leurs chercheurs**

Advising host units on the reception and support of their researchers



facilitateur pour l'unité d'accueil et le chercheur
réponse à des besoins individuels

*Facilitator for the host unit and the researcher:
Meeting individual needs*

Accueil et accompagnement

Welcome and support



Préparer le séjour

Formalité d'entrée et droit au séjour (visa...) et de travail...

Accompagner et faciliter l'installation

Validation du visa, sécurité sociale, renouvellement du titre de séjour ...

Conseiller dans les démarches administratives du quotidien

Informations pour l'ouverture de compte bancaire, allocations familiales et logement, impôts, médecin traitant, permis de conduire, inscription à Pôle emploi ...

Faciliter l'intégration

Cours de langues, inscription aux événements culturels, démarches liées à la scolarité ou à la garde d'enfants...



Preparing your stay

Entry formalities, residency rights (visa...) and work formalities, etc.

Accompanying and facilitating the move to France

Validation of the visa, social security, renewal of the residence permit, etc.

Advising everyday administrative formalities

Information on opening a bank account, family and housing aid, taxes, general practitioner, drivers licence, registration with the french employment office, etc.

Facilitating integration

Language courses, registration for cultural events, schooling and childcare arrangements...

S'informer *Get informed*

Pages de l'Université dédiées aux chercheurs internationaux / *University web pages dedicated to international researchers:*

<https://www.univ-angers.fr/fr/international/venir-a-l-universite/international-researcher.html>

Pages de l'Université dédiées aux internationaux / *University web pages dedicated to international:*

- Présentation des services de l'Université
Presentation of the University's services
- Informations pratiques sur Angers
Practical information about Angers

<https://bienvenue.univ-angers.fr/>



Centre de Langue Française pour Etrangers

The French Language Center for Foreigners

- Pour apprendre ou se perfectionner en langue française gratuitement / *To learn or improve your French language skills for free*
 - ❖ Des cours de langue française (30h par semestre)
French language courses (30 hours per semester)
 - ❖ Des ateliers de conversation (30h par semestre)
Conversation workshops (30 hours per semester)
- Pour certifier son niveau de langue française : / *To certify your French language proficiency level:*
 - ❖ Des sessions d'examens : DELF et DALF / *Exam sessions : DELF and DALF*



Contact et localisation bureau des internationaux

Contact and location of the International Welcome Office

- **Contact** / *contact* : chercheursetrangers@contact.univ-angers.fr



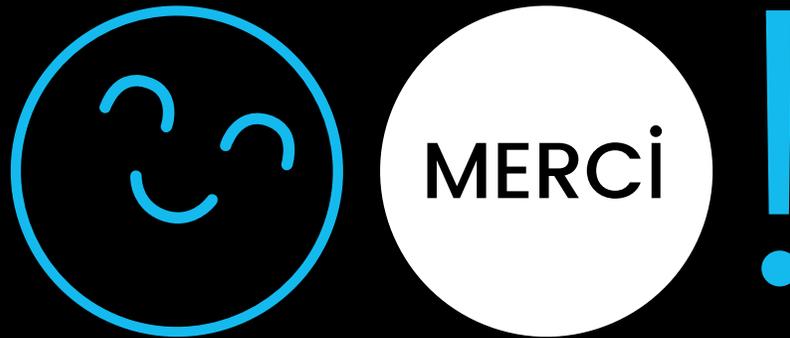
- Conseils dans les démarches et demande de rendez-vous / *Advice on formalities*
- Inscription cours de français / *Registration for French courses*
- Événements / Sorties culturelles / *Events / Cultural outings*

- **Localisation** / *location* : 2 rue Lakanal



Campus Belle-Beille

Bâtiment « La Passerelle »



Contact : chercheursetrangers@contact.univ-angers.fr

Appui à la recherche

services à destination des doctorant.e.s – 2021-2022

Répondre / Orienter

permanences thématiques réservées aux doctorant.e.s

- Belle-Beille, Saint-Serge ou en distanciel ;

dispositif bibliothécaires et archivistes embarqué.e.s

- venue du service dans votre laboratoire

formulaire contact dédié

- vos demandes, vos questions, vos besoins
- réponse rapide
- Identification de l'interlocuteur.trice adapté.e

Accompagner

rendez-vous avec un.e bibliothécaire ou un archiviste

- utilisation des ressources en ligne, mise en place d'une veille informationnelle, l'utilisation de feuille de style pour la rédaction, réalisation d'une bibliographie avec Zotero.
- **nouveautés** : soutenances blanches, accompagnement à la gestion de vos données de recherche, création de votre identifiant IDHAL

prêt de matériel

- notamment pour collecte d'entretiens oraux

un accompagnement spécifique

- pour les étudiants internationaux non-francophones
- notamment en lien avec les formations BUA

achat d'ouvrage et le prêt entre bibliothèques

Former

Atelier Zotero initiation, spécial doctorants

J'ai le droit de...

Accès à l'IST

Bibliométrie

Identité numérique et réseaux sociaux de chercheuses

Les incontournables de la BUA pour les doctorant.e.s (nouveau)

CV HAL (nouveau)

Outil de signalement national des thèses (nouveau)

Appui à la rédaction scientifique en anglais (nouveau)

Accéder aux archives en France (nouveau)

Collecter des témoignages oraux (nouveau)

Accueillir

carrés doctorants à Saint-Serge

- du lundi au samedi de 8h30 à 22h30 et le dimanche de 13h à 20h.

salle Sienne à Belle-Beille

- du lundi au samedi de 17h à 20h + demi-journées réservables
- matériel de lecture spécifique : lecteur VHS et écran télé, lecteur de microfiches, platine vinyle.

résidences doctorales

- pour la rédaction de votre thèse
- d'un week-end à plusieurs semaines,
- espace de travail dédié et adapté

Une question,
une demande

nous contacter :

- appui_recherche@contact.univ-angers.fr

Violences sexistes et sexuelles
Discriminations
Harcèlement

Identifier, réagir, être aidé et aidée...

Mission égalité de l'université d'Angers

UN CONSTAT

à l'université d'Angers,
plus d'une personne sur 5 déclarent avoir été
victimes de discriminations ou de violences

OR

9 personnes sur 10 ne connaissent pas les dispositifs de
prise en charge interne à l'UA

* [Enquête égalité étudiante 2020](#)

IDENTIFIER

Discriminations

Un **comportement négatif et injustifié** contre une personne ou un groupe en raison de son/leur appartenance vraie ou supposée à ce groupe

Selon la loi :

- **traitement inégalitaire** qui met en **position défavorable**
- sur la base d'un critère reconnu par la loi: handicap, origine, âge, genre, état de santé, activité syndicale, convictions religieuses...

« Une enseignante a refusé d'encadrer mon travail parce qu'elle n'accompagne que des personnes françaises. »

« On ne m'a pas laissé entrer à une soirée étudiante sous prétexte que je suis en fauteuil roulant. »

Violences sexistes

- **violences commises** envers une personne **en raison de son sexe, de son orientation ou de son identité sexuelle**
- **non consenties** et créant un environnement **humiliant, hostile et intimidant**

« C'est bien que tu présentes ton exposé avec ce décolleté, ça marchera mieux. »

« Ils ont commencé à me siffler quand je passais devant eux. »

« Il m'a traité de PD sur un réseau social. »

Violences sexuelles

- **actes sexuels** qui sont commis avec surprise, violence, contrainte ou menace
- subis et **non désirés** par la victime
- le **consentement** doit être explicite

« Il a soudainement mis sa main sur ma cuisse pendant que je travaillais. »

« Il m'a caressé les fesses sans me demander mon avis. »

IDENTIFIER

Harcèlement sexuel

Comportement, propos, geste ou écrit à **connotation sexiste ou sexuelle** imposés à une personne de **façon répétée** et humiliante, dégradante ou créant une situation intimidante, hostile ou offensante

Comprend aussi...

- le chantage sexuel (même pour 3e personne)
- un environnement sexiste
- plusieurs personnes qui imposent ces comportements, gestes et propos, même si chacune ne l'a fait qu'une fois
- le cyber-harcèlement

« Mon directeur de thèse m'a laissé entendre que si je n'acceptais pas son invitation au restaurant, je ne pourrais sans doute pas soutenir cette année. »

Harcèlement moral

Enchaînement de propos et d'agissements hostiles

- insulter, se moquer, répandre des rumeurs...
- pousser, contraindre, pincer, utiliser envers la personne des gestes de mépris
- surveiller en permanence une personne
- ne pas donner les informations de façon délibérée, exclure de façon injustifiée la personne...
- priver des outils de travail

« Il n'arrêterait pas de me pousser dans les couloirs et de m'insulter. »

« Le prof passe son temps à nous dire qu'on est complètement nuls. »

« Ils n'arrêtent pas de me dire : « tu sers à rien », « pourquoi t'irais pas te suicider ? »

LE CONSENTEMENT



- Le consentement doit être **récioproque**.
- Le consentement doit être **explicite** / Le refus de la personne peut ne pas être explicite : silence, demande d'aide à un tiers...
- Le consentement peut être **temporaire** : la personne peut refuser alors qu'elle avait accepté avant
- Le consentement doit être donné par la personne elle-même (personne ne peut le faire à sa place)
- **Il ne peut pas y avoir de consentement** quand la **personne n'est pas consciente, en possession de tous ses moyens : en état d'ivresse, droguée, dort, en situation de choc, etc.**
- Il n'y a pas de consentement si la personne est menacée (verbalement ou physiquement) ou contrainte.
- Le consentement suppose un **statut d'égalité**, ce qui **pose question dans ce cadre d'un rapport d'autorité** entre les personnes.



Tea consent, 2015.

REAGIR

S'éloigner ou éloigner la personne de l'agresseur ou de la personne coupable

Demander de l'aide: élu étudiante ou élue étudiante, enseignant ou enseignante, responsables administratifs

Interpeller directement la personne en cause: « c'est inacceptable! »

En cas d'urgence, joindre les urgences médicales

Garder une trace des faits par écrit (date, lieux, faits, personnes...) et les propos exacts « il ou elle a dit : ... »

Conserver les preuves (SMS, mails, capture d'écrans des messages...)

>>> Interpeller la cellule VDH de l'UA

Pour les **victimes** :
S'exposer le moins possible à la personne auteure de ces faits (ou sinon la voir dans un lieu public et/ou avec une personne de confiance).

Pour les **témoins** :
Si la personne se confie à vous : l'écouter, la croire, ne pas la blâmer, la respecter.

ÊTRE AIDÉ & AIDÉE : La Cellule VDH de l'UA



► Une cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes et des témoins de VDH

► Composée d'une diversité de membres (personnes étudiantes, doctorantes, membres des services de santé, enseignant-es...)

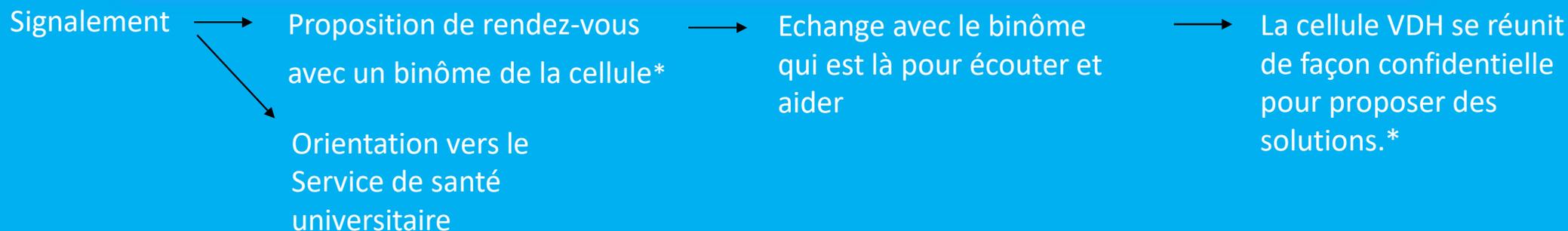
► Membres formés à l'écoute pour accompagner et orienter

► Ecoute, absolue confidentialité, accompagnement personnalisé et secret professionnel

Comment la contacter ?

- Dans mon ENT → Mes essentiels → Cellule violences

- Par mail: cellule.violences@listes.univ-angers.fr



*L'anonymat est maintenu jusqu'à la proposition de rendez-vous qui a lieu dans un lieu neutre (la personne peut refuser un membre du binôme au rendez-vous)
On peut aussi venir accompagné ou accompagnée.

 La cellule n'est pas une instance disciplinaire, mais elle peut vous informer sur les recours possibles.

*La personne qui a signalé les faits est toujours mise au courant des solutions proposées.

LE CAS DU DOCTORAT



La banalisation des violences à caractère sexuel en milieu universitaire.
Différents témoignages inspirés de situations vécues dans les milieux universitaires y sont présentés.
> En particulier des **situations concernant les rapports entre doctorant-es et directeurs-trices de thèse**



Contenu développé en collaboration par l'ÉTS et l'UQAM et offert gracieusement par le réseau de l'Université du Québec; Réalisation : [Tacom](#) Personnes actrices : Leila : Noémie Leduc-Vaudry; Maël: Mathieu Blanchard ; Ana: Julie Barbeau

POUR ALLER PLUS LOIN...



Femmes victimes de violences

Un N°

Femmes victimes: Un **numéro gratuit**, accessible à tout le monde pour s'informer ou demander de l'aide,

➔ le **3919**, Violences femmes info = **7J/7 24h/24**

En cas d'urgence, la police au **17** ou un SMS au **114**

Une application

App-Elles, application française solidaire des femmes victimes de violences

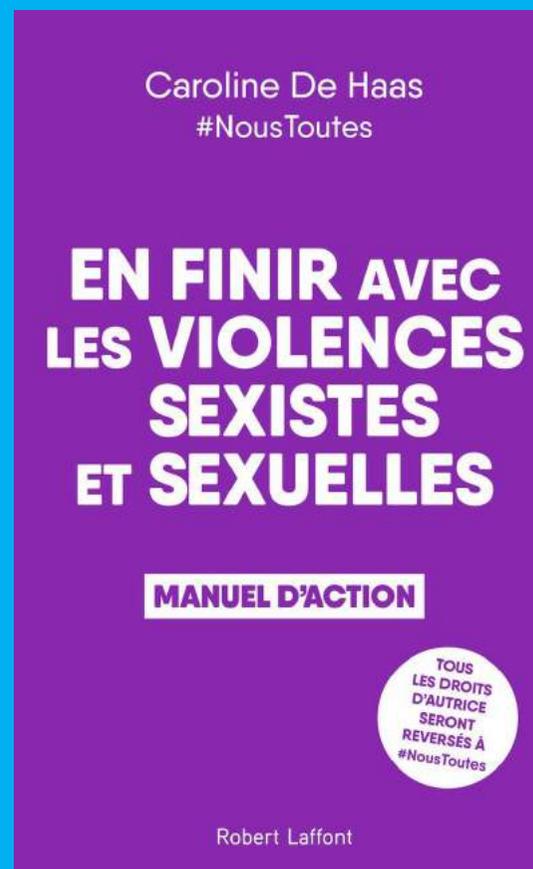
Un site web

Des chiffres, des définitions, des ressources, de l'aide : www.noustoutes.org

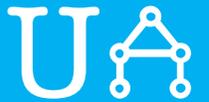
POUR ALLER PLUS LOIN...



- De Haas Caroline, *En finir avec les violences sexistes et sexuelles. Manuel d'action*, Paris, Robert Laffont, 2021. → Disponible à la BUA, Zone Com 0, 36 280 DEH



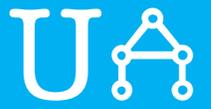
POUR ALLER PLUS LOIN...



Sur le harcèlement dans l'enseignement supérieur et la recherche: un guide édité par le CLASCHES: <https://clasches.fr>

Sur les **discriminations**, le site de la Défenseure des droits: <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/institution/competences/lutte-contre-discriminations>

→ Venez échanger, débattre et faire des propositions avec la **Commission égalité de l'UA**: mission-egalite@univ-angers.fr



MERCI!

Association **AIDOC**

**Association interdisciplinaire des
Doctorants de l'Ouest en Confluences**

Rentrée Pôle Doctoral Angers

Mercredi 24 novembre 2021

Objectifs de l'association

Les objectifs de l'association

- Créer du lien et **lutter contre l'isolement** des doctorants
- Proposer **un cadre bienveillant** pour échanger sur sa thèse
- **Promouvoir les travaux** des doctorants
- Faciliter **des conditions de travail matérielles et morales favorables** au bon développement du doctorat

Quelques actions proposées...

- Organisation fréquente de **rencontres** entre doctorants
 - En cours : **formations dédiées aux doctorants par la BU de l'UA**
 - Une deuxième édition de la thès'tivale
 - Organisation d'un **évènement scientifique** par an
-

L'AIDOC '21-'22



Campus Day 23.09.21



Nuit Européenne des Chercheurs 24.09.21



Projets en perspective '21-'22

- **Caf'AIDOC** : présentation vulgarisée de la thèse en quelques minutes et échange avec d'autres doctorants dans un café en centre ville (décembre)
 - **Séminaire** : présentation de 15 minutes sur une partie de la thèse, sur une communication, sur un poster... dans un cadre bienveillant entre doctorants (janvier)
-

Réunion de Préparation du colloque :
Jeudi 25 novembre à 18H30
à la salle du Conseil, Faculté de Droit
d'Économie et de Gestion à Saint-Serge

Mail : asso.aidoc@gmail.com



**Merci ! Bonne
rentrée à tous**

DOCTORAT / SOCIÉTÉS
BRETAGNE / TEMPS
LOIRE / TERRITOIRES



ADDE - Association Des Doctorant.e.s Étranger.e.s

Réunion de rentrée - Pôle Doctoral

Mercredi 24 Novembre - 10h - 12h

Maison de la Recherche Germaine Tillion

Meryem m'barka Elbichr - ESO ANGERS - ADDE

Présentation de l'ADDE

A.D.D.E : Associations des doctorant.e.s étranger.e.s

Date de création : 12/2019

Siège : Angers

Caractéristiques : Pluridisciplinarité

LES OBJECTIFS DE L'ADDE

- Accueillir : améliorer l'accueil des doctorant·e·s étranger·e·s et les aider en facilitant leurs démarches d'installation et d'intégration (démarches administratives, découverte de la ville, recherche de logement...)
- Orienter : conseiller et répondre aux interrogations des doctorant·e·s étranger·e·s ainsi que les mettre en contact avec les services administratifs concernés (traduction et explication des documents administratifs...)
- Sensibiliser : Informer sur le statut de doctorant·e·s, son rôle, ses conditions de travail, et les diverses difficultés administratives, financières et psychologiques rencontrées.
- Sociabiliser : Faciliter et encourager l'entraide entre les doctorant·e·s étranger·e·s et les doctorant·e·s français·e·s. Proposer des espaces d'échanges de différents formats (séminaires thématiques, soirées festives,..) visant à combattre l'isolement des chercheu·rs·ses.
- Valorisation : organiser des présentations des projets de recherche auprès du public de licence et de master.
- Créer des liens entre les réseaux de doctorant.e.s en France et les réseaux de doctorant·e·s à l'étranger, afin de promouvoir l'image et l'insertion professionnelle des doctorant·e·s français·e·s.
- Cohésion: rassembler l'ensemble de la communauté universitaire sous des projets communs (journée d'étude, sensibilisation au monde de la recherche, échanges et partages des travaux de recherche).

Élaboration d'un
guide des
doctorant.e.s
étranger.e.s



Pour nous joindre :

 @add.etranger

 @association_adde



LE GUIDE DU DOCTORANT ÉTRANGER

"Association des Doctorants
Etrangers"

  UFR ESTHUA
TOURISME ET CULTURE
UNIVERSITÉ MALEVERA

Participation aux évènements locaux

- Participation à la Nuit Européenne des Chercheur.se.s
- Participation au Campus Day



- Organisation des manifestations scientifiques

1ère Édition du Colloque Interdisciplinaire des Doctorant.e.s

LA PRODUCTIVITÉ SCIENTIFIQUE AU PRISME DE LA COVID-19

« L'accès aux terrains de recherche en temps de crise »



Lundi 4 et Mardi 5 Octobre 2021
09H30 - 16H00

Maison de la Recherche Germaine Tillion
Université d'Angers

